

**RELIGION, VIOLENCE ET CRISE DE LÉGITIMITÉ EN RDC.
COMPRENDRE LA COMMUNICATION POLITIQUE DES
ACTEURS ET LEURS ENJEUX**

**RELIGION, VIOLENCE AND CRISIS OF LEGITIMACY IN THE
DRC. UNDERSTANDING THE POLITICAL COMMUNICATION OF
ACTORS AND THEIR CHALLENGES**

Paul Kadundu Karhamikire*

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2020.1.02

Published Online: 2020-06-30

Published Print: 2020-06-30

Abstract:

This study analyzes the communication of political and religious actors at the end of the regime of J. Kabila. It tries understand why they used religious language. After describing the process of the annihilation of the Congolese opposition, it enlightens the contradictions in the MP communication. It shows how MP was surprised by the popular resistance led by the Lay Coordination Committee (CLC). The discourse of religious actors also diverges despite their concern to safeguard cohesion within the Catholic Church.

Keywords: violence, crisis, communication, legitimacy, religion

* Paul Kadundu Karhamikire est titulaire d'un PhD en sociologie, d'un DEA en dynamique des organisations et transformations sociales et d'un diplômé d'études supérieures en développement et management des projets. Il est actuellement Professeur à l'Université Catholique de Bukavu (UCB) RDC, Recteur honoraire et membre de l'AISLF (Association Internationale des Sociologues de Langue Française). Les champs de recherche sont : la sociologie des institutions et des organisations, le management, les conflits et les sciences des religions Il est Chercheur au Centre d'Etudes en Gestion et prévention des Conflits (CEGEC).

Contact: kadundu.karhamikire@ucbukavu.ac.cd

Introduction

En politique, le constat général est de changer la constitution pour se pérenniser au pouvoir en Afrique. Dans certains de ces pays, l'opposition et la société civile ont été violemment réprimées, parfois complètement anéanties au point de créer un vide dans le débat public ; ce qui a poussé certaines conférences épiscopales¹ catholiques à prendre place dans le débat public, jouant par le fait même le rôle de l'opposition.

Cette recherche analyse la communication des acteurs politiques et religieux dans un contexte délicat où ces premiers tiennent à tripatouiller leurs constitutions. Elle focalise l'attention sur le cas de la RDC au regard de sa position géographique, de son poids démographique et au vu de l'importance numérique, et de ses fidèles et des évêques membres de la conférence épiscopale², ainsi que de ses multiples interactions avec le pouvoir politique depuis bien des décennies.

Dès le début du pluralisme politique en 1990, les acteurs religieux ont été très vite sollicités dans diverses médiations entre acteurs politiques³.

Tout le long de l'histoire de la RDC, les divers régimes successifs n'ont pas toujours apprécié les bons offices des ecclésiastiques, mais ils y ont été parfois contraints par la pression populaire, à la suite d'une crise qui affecte très gravement toutes les sphères de la vie nationale. Les deux sorties médiatiques de L. Monsengwo en 2006 et en 2011 où il fustigeait les conditions dans lesquelles s'était déroulée l'élection présidentielle, ainsi que la dénonciation d'une éventuelle fraude au profit de J. Kabila, en constituent de bonnes illustrations.

Le dernier mandat de J. Kabila a entraîné le débat public dans une bipolarisation entre la Majorité Présidentielle (MP) et l'opposition au-devant de laquelle se trouvait l'Église catholique. Le mouvement de

¹ Voir Agnes Richieri, « Au Burundi, l'Église catholique désavoue le processus électoral », in *La Croix, Dossier Climat de violence et crise au Burundi*, <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Afrique/Au-Burundi-l-Eglise-catholique-desavoue-le-processus-electoral-2015-05-28-1317176>.

² Voir Laurent Larcher, in « L'Église en République démocratique du Congo (encore) face au pouvoir », décrit l'importance de l'Église de la RDC avec statistiques à l'appui. Notes de l'*Ifri*, Paris : Ifri, mai 2018, pp. 13-15, voir <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/leglise-republique-democratique-congo-face-pouvoir>.

³ Voir Fabien Eboussi Boulaga, *Les Conférences nationales souveraines en Afrique, une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993.

l'opposition invitait ses partisans au port des signes et symboles de piété catholique. On verra les chefs des partis politiques avec ses signes lors des manifestations violemment réprimées par le pouvoir le 1^{er} janvier 2017.

L. Mende, porte-parole du pouvoir, parlait aussi d'une *frange du clergé des diocèses de Kinshasa et Kamina derrière des politiciens extrémistes radicalisés* et des Kamuena Nsapu comme des *terroristes et des pillards* dont le sort bien mérité n'est pas à plaindre comme celui du policier tombé sous les balles des terroristes Kamuena Nsapu⁴. Il stigmatisait ainsi les fidèles catholiques soucieux d'exprimer dans leur agir politique, l'engagement conséquent de leur croyance. La stigmatisation dont ils font l'objet, utilise la figure de terroriste, appelant des sanctions fortes que la rhétorique internationale, a quasi légitimées pour réprimer le phénomène terroriste, rappelant ainsi l'axe du mal énoncé par G. W. Bush à la traque de Ben Laden.

Le pouvoir de Kinshasa a châtié ces *terroristes* jusque dans les lieux sacrés. Cette violence s'apparente à la *jouissance de la cruauté*⁵, charriant humiliations, tortures, tueries, etc. comme au Rwanda en 1994 et trouverait un ancrage théorique chez J. Sémelin.

Pour ce dernier, «l'acte de massacrer constitue la pratique la plus spectaculaire dont dispose un pouvoir pour affirmer sa transcendance, en marquant, martyrisant, détruisant les corps de ceux qu'il désigne comme ses ennemis »⁶.

Nous voulons comprendre si le discours religieux⁷ pouvait remobiliser après l'émiettement de l'opposition. Pourquoi ont-ils recouru au langage terroriste (pour la MP) et aux insignes catholiques (pour l'opposition)? Ce mouvement du changement pouvait-il, dans cette *guerre sainte*, cette croisade, transformer le discours religieux, en capitalisant ainsi ses pratiques, pour susciter de nouvelles figures porteuses d'utopies mobilisatrices et éventuellement, pour une autre *théologie de la libération*⁸ ? A

⁴ Top Congo, « Lambert Mende : Monsengwo a insulté les autorités », janvier 2017.

⁵ Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005, p. 355.

⁶ *Ibidem*, p. 20

⁷ Yve-Charle Elenga, « Marcher Ensemble Pour La Reconciliation, La Justice Et La Paix. D'après les Lineamenta du Synode des Evêques pour la IIe Assemblée Spéciale pour l'Afrique », <https://cpn.nd.edu/.../2006>.

⁸ Gustavo Gutierrez, *Théologie de libération*, Paris, Cerf, 1993.

quelle audience s'adresse le discours de la MP qui, ayant voulu étouffer toute revendication par des méthodes barbares, cultive la cruauté en charriant des scènes macabres, jusqu'à qualifier les manifestants de terroristes ?

Nous préjugeons pour ce faire que les manifestations publiques ayant été interdites, l'opposition et la société civile ont dû investir l'espace religieux pour reprendre l'expression arrachée et se prémunir contre la violence. En effet, pour le pape Benoit XVI, la liberté religieuse est capitale et au fondement de toutes les libertés⁹. Nous présumons en outre que le droit et l'enseignement social catholiques ont été pour l'alternance politique et pour le peuple dépossédé de ses droits élémentaires en vue de la construction ou du *retour de l'acteur*¹⁰ en RD. Congo.

Ainsi, cette investigation a deux objectifs :

- Comprendre, à travers une approche wébérienne¹¹, comment l'opposition et même la société civile ont été anéanties par la MP ;
- Ressortir la pertinence du recours au langage religieux dans le débat politique en dépit du caractère laïc de la RDC : voir la constitution (Art 3).

Cette analyse pourra ressortir les diverses contradictions au cœur desquelles se profilent les tensions sociopolitiques qui déchirent la classe politique congolaise et qui cachent les intérêts les moins inimaginables des acteurs. Cette analyse résulte de l'interprétation des discours politiques de la MP, de l'opposition et de l'église catholique se situant autour de la fin du régime de J. Kabila, connue par la répression des marches pacifiques violemment réprimées. Le dimanche, 31 décembre 2017, des homélies ont été prononcées dans différents diocèses, et des communiqués ont été lus par l'Archevêque de Kinshasa, ainsi que par le Nonce Apostolique qui invitait les évêques à soutenir le Comité Laïc de Coordination (CLC), au vu des succès que les marches avaient eues. Tous ces discours constituent le soubassement empirique de cette analyse.

Le travail présente d'abord sur la problématique et les considérations méthodologiques, pour décrire dans une perspective

⁹ Benoit XVI, « Liberté religieuse, chemin vers la paix », message de la 44^e Journée Mondiale de la paix, donné le 1^{er} janvier 2011.

¹⁰ Alain Touraine, *Le Retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard, 1985.

¹¹ Stephen Kalberg, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, La Découverte, 2002.

historique, la légitimité politique au fondement d'une communication efficace. Il débat ensuite de l'intérêt pour la Majorité Présidentielle de contrôler à tout prix les organes de presse gouvernementaux et explique pourquoi une frange des laïcs catholiques, se distanciant plus ou moins de l'opposition, monte au créneau pour exiger le respect du compromis difficilement consigné dans l'accord de la Saint Sylvestre, avant ma lecture de différentes interventions de la hiérarchie catholique où, malgré l'expression de la distinction, l'unité ecclésiale clairement affichée, pose le cadre d'action pour l'engagement politique.

La légitimité politique au fondement d'une communication efficace.

La question de légitimité politique est déjà suffisamment débattue, et M. Weber en donne les sources dans ses écrits¹². Une étude datant de 2007, revient sur la question en montrant comment le président Mobutu essayait de combiner toutes ces formes de domination wébériennes¹³. Un pouvoir légitime est un moyen efficace de régulation de la violence ; ce qui n'est pas encore le cas en RDC.

Portrait du politicien congolais dans l'histoire récente.

L'origine de la crise se retrouve dans le message de L. Monsengwo par lequel il stigmatisait la barbarie avec laquelle les manifestants du 31 décembre 2017, avaient été réprimés.

« Que des mystifications présentées comme informations véridiques et fiables, dit-il. Il est temps que la vérité l'emporte sur le mensonge systémique, que les médiocres dégagent et règnent la paix, la justice en RD Congo »¹⁴.

Ce constat de L. Monsengwo est conforté par I. Ndongala :

« La parole épiscopale congolaise sur les élections est un discours qui résonne dans un contexte de mensonge, d'imposture et

¹²Max Weber, *Economie et société*, collection Agora, Plon, 2003 ; https://www.rse-magazine.com/Max-Weber-et-la-legitimite-du-pouvoir_a3424.html.

¹³ Serge M'Boukou, « Mobutu, roi du Zaïre. Essai de socio-anthropologie politique à partir d'une figure dictatoriale », *Le Portique*, pp.5-2007 | Recherches, mis en ligne le 06 décembre 2007, <http://journals.openedition.org/leportique/1379>.

¹⁴ Journal *Karibu*.

d'autoritarisme d'Etat. Ce contexte est encore celui de mutisme étatique où les rares prises de parole du pouvoir en place trafiquent le sens des mots, brouillent les chiffres et réécrivent de manière partisane l'histoire »¹⁵.

L. Monsengwo et I. Ndongala soulignent *le mensonge systémique* au cœur de l'agir politique du politicien congolais. Le premier évoque *le mensonge systémique* qui doit céder la place à la vérité. Son observation trouve un écho chez I. Ndongala dans son constat du *contexte de mensonge, d'imposture et d'autoritarisme d'Etat*. Le régime de Kabila se complait dans la dissimulation par des paroles qui *brouillent les chiffres*. Et pourtant, plusieurs rapports et études¹⁶ des organismes internationaux, renseignent sur l'état lamentable, aussi bien dans les domaines de la sécurité, de la sécurité alimentaire que des droits de l'homme en général. Cette fracture entre le discours et la descente aux enfers du peuple exaspère la crise que la démagogie des uns et des autres ne peut juguler. N'ayant pas de projet de société crédible et connaissant bien le niveau de précarité qui mine les populations, les acteurs politiques ne vont jamais au-delà de la rhétorique stérile.

Cette crise tantôt politique, tantôt juridique, sinon les deux à la fois, s'amplifie en 2008 par l'éjection de V. Kamerhe, alors Président du Parlement. Celui-ci constituait un blocage à la révision constitutionnelle qui pouvait permettre à J. Kabila de se présenter aux élections autant qu'il le souhaitait. V. Kamerhe avait décrié l'entrée des forces armées rwandaises en RDC sans l'avis du parlement. En 2010, l'Assemblée Nationale, acquise à J. Kabila, procède à la révision constitutionnelle, en faisant sauter l'article 71 consacrant l'élection présidentielle à deux tours, pour éviter à J. Kabila un second tour qui pouvait éventuellement l'opposer à E. Tshisekedi. La radicalisation de la crise survint avec la fin du mandat de J. Kabila le 31 décembre 2016 alors que la MP concoctait un glissement en douceur, en n'ayant pas préparé le calendrier électoral, un référentiel pour la répartition

¹⁵ Ignace Ndongala M., *Religion et politique en RD Congo. Marches des chrétiens et paroles des évêques catholiques sur les élections*, Paris, Karthala, 2016, p. 346

¹⁶ Trésor/Direction générale, *L'économie de la RD. Congo*, 20 janvier 2020, https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/l-economie-de-la-rd-congo;file:///C:/Users/usr/Downloads/Documents/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf;

du pouvoir à tous les niveaux national, provincial et municipal. Cette radicalisation sera à la base de plusieurs tractations politiques dont les deux principaux dialogues tenus successivement à la Cité de l'OUA et au Centre Interdiocésain de Kinshasa.

Le premier, conduit par Edem Kodjo du Togo, aboutit au gouvernement de S. Badibanga, un membre de l'UDPS débauché avec d'autres cadres de l'opposition. Ce gouvernement n'a pas mis fin à la crise. C'est l'Accord de la Saint Sylvestre du 1^{er} Janvier 2017 qui relancera la machine politique et atténuera la violence grâce sans doute à la confiance faite aux évêques par la population. Bien qu'il n'ait pas été suivi aussitôt et intégralement, par la MP pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, du Comité National de Suivi de l'Accord de la Saint Sylvestre (CNSA), de la libération des prisonniers emblématiques, les médias de l'opposition n'ont pas été rouverts et la Radiotélévision Nationale Congolaise (RTNC), a continué à servir de mégaphone à la MP et à J. Kabila. Cette Majorité a été ainsi habile pour conserver le pouvoir par la force et la communication politique où la dissimulation de la vérité avait toute sa place.

Quelle crédibilité la publication du calendrier électoral a-t-elle apporté aux acteurs politiques ?

Le 17 novembre 2017, à environ un mois de la fin de l'Accord de la Saint Sylvestre et sans doute, pour manifester sa détermination à organiser les élections, la CENI avait publié le calendrier électoral. Celui-ci allait apaiser les tensions, comme il avait été adopté par la Communauté Internationale et la CENCO qui en avait pris acte tout en regrettant le manque de l'application globale de l'Accord de la Saint Sylvestre. La CENCO avait demandé tout de même au Président J. Kabila de se prononcer clairement sur son intention de ne pas se représenter aux élections afin de décrisper la situation politique conformément au prescrit de la constitution.

La constitution restait certes un cadre commun de concertation, mais l'entorse qu'elle avait subie en 2011 et toutes les tentatives d'un autre tripatouillage en 2015, pouvaient inquiéter sur sa portée pédagogique et morale, en tant que référentiel majeur pour la régulation du vivre ensemble congolais. Les instruments juridiques dans ce sens n'auraient de

consistance que celle que leur octroient les forces politiques dominantes dont elle protège les intérêts.

L'Accord de la Saint Sylvestre a pu tout de même permettre la traversée d'une année par *l'euphémisation de la violence*¹⁷. Sa force provenait de la pression exercée sur la MP du dedans et du dehors. Le vide créé par le tripatouillage de la constitution et la non application intégrale de l'Accord de la Saint Sylvestre, ne pouvait pas être comblé par la publication du calendrier électoral, même lorsque la bonne foi de la MP était avérée. Du coup, nous nous retrouvions dans le contexte politique de 1997 où Feu L.-D. Kabila chassait Mobutu et suspendait toutes les institutions en mettant en place un court cadre juridique de 13 articles. La force instituante de ce cadre fut essentiellement la personne de L.-D. Kabila dont le charisme reposait sur les prouesses guerrières et l'habileté de communicateur politique qui l'imposait comme héros nationaliste. Ce ne fut donc pas le texte en soi.

Ainsi, en contexte de crise, la légitimité politique a besoin certes, de textes juridiques, mais surtout de figures charismatiques qui incarnent les valeurs instituées. Pour la RDC, une communication persuasive nécessitait ce *cadre de référence* selon les mots d'E. Le Roy¹⁸, au fondement de la légitimité, pour pallier aux manœuvres juridiques. Ces figures porteuses de nouvelles utopies pouvaient seules rassembler les forces centrifuges et arbitrer efficacement les ambitions politiciennes gloutonnes. Pour que la parole du communicateur politique soit efficace, c'est-à-dire pour qu'elle ait une force persuasive, il faudrait à la fois le charisme du chef, mais aussi l'ancrage de l'action politique dans les lois. Ainsi compris, le paysage politique congolais interroge les chercheurs sur le bienfondé du pouvoir.

Face à l'impasse juridique créée par le tripatouillage, le non-respect du texte de la constitution et aux tentatives de se passer même de cette dernière, les figures charismatiques, porteuses de nouvelles utopies, comme L.-D. Kabila, capables de se faire croire sur parole, même lorsque les textes de lois qui permettent le rassemblement des forces centrifuges et l'arbitrage des ambitions politiciennes, sont rares.

¹⁷ Rémi Lenoir, « L'Etat selon Pierre Bourdieu », dans *Sociétés contemporaines* 2012/3 (n°87), <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-3-page-123htm>, pp. 123-154.

¹⁸ Voir Etienne Le Roy, Postface de l'étude de Camille Kuyu M., *Parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris, Karthala, 2005.

E. Le Roy l'appelle la juridicité, c'est-à-dire les *clés de compréhension* qui assurent la légitimité, l'autorité et l'efficacité des dispositifs dont dépend l'ensemble complexe de rapports qui fait tenir ensemble les composantes d'une société. Sur ce plan, l'avenir de la société politique en RDC semble énigmatique dans ses dimensions symbolique et de la socialité. Après une situation chaotique visible dans le rapport des organismes internationaux, et que la MP cherche à cacher dans un mensonge systémique, rien ne pouvait empêcher les populations de recourir à la rue pour reprendre place dans le débat politique devenu presque un dialogue entre l'étranger et la MP au pouvoir, afin d'exiger le respect des fonctions régaliennes du contrat social.

L'emprise de la majorité présidentielle sur les médias officiels

Le pluralisme politique espéré à la suite des élections de 2006, a été latéralisé après deux ans de débat démocratique au parlement, augurant alors une ère nouvelle dans le paysage politique congolais. Au fur et à mesure que les acteurs politiques de la Majorité au pouvoir se querellaient, la fragile transition démocratique s'éloignait de l'horizon. Les médias des opposants ont été fermés et eux-mêmes, réduits parfois à la clandestinité.

Le pluralisme politique et médiatique visé par le constituant¹⁹, était relégué au second plan, consacrant ce que F. Eboussi appelle *la démocratie de transit*²⁰ en RDC. En outre, la promulgation ses lois internes qui devaient réglementer l'exercice de ce pluralisme, a été retardée. A l'approche de l'échéance électorale, les organes de presse indépendants sont quasi inexistants ; ce qui laisse l'espace à l'opinion dominante de la MP²¹. Le CSAC (Conseil Supérieur pour l'Audiovisuel et la Communication) qui avait remplacé la HAM (Haute Autorité des Médias) depuis San City, avait pour missions entre autres de:

¹⁹ Voir la Constitution au Point 4 sur l'exposé des motifs et à son article 24, Kinshasa – 18 février 2006, Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 47ème année numéro spécial, pp. 17-18.

²⁰ Fabien Eboussi Boulaga, *La Démocratie de transit au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1997.

²¹ Voir le rapport de Catherine Saumet, Avril 2018, La République Démocratique Du Congo À L'horizon 2020, Ifri, p. 12.

- « garantir et assurer la liberté et la protection de la presse, ainsi que tous les moyens de communication de masses dans le respect de la loi;
- veiller au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication »²².

Et pourtant, contrairement à la recommandation de l'Accord de la Saint Sylvestre²³, le CSAC, s'est évertué au musèlement des opposants et à la réduction de l'audience des médias internationaux pour minimiser leur impact sur l'opinion publique et les revendications populaires conséquentes, à défaut d'empiéter sur leur indépendance garantie par les législations de leurs pays respectifs. Cette privation des libertés fondamentales, volontairement entretenue par la MP, aura des conséquences néfastes sur le comportement de tous les acteurs politiques et de la population. Les frustrations qu'elle a créées, devront trouver de nouvelles voies, des formes inédites d'expression publique.

Dans ce cadre, M.-S. Frère, évoquant la situation d'après 2003, faisait remarquer que

« Dans un pays qui se relève lentement de cinq années de guerre ayant entraîné la partition du territoire et, directement ou indirectement, la mort de plus de 3 millions de personnes, les médias comptent parmi les acteurs qui ont à jouer un rôle important dans le processus de transition devant conduire le pays à ses premières élections libres et pluralistes. C'est d'ailleurs pourquoi l'accord global et inclusif sur la gestion du pouvoir politique en RDC, signé le 17 décembre 2003 à Sun City, a prévu l'instauration, parmi les cinq institutions citoyennes transitoires, d'une HAM, chargée d'organiser le paysage médiatique, tant public que privé, en prévision des échéances électorales »²⁴.

Le CSAC qui a remplacé la HAM, a été plutôt liberticide, en se livrant à la censure en lieu et place de la régulation médiatique qui était sa mission principale. Le GEC avait certes relevé l'existence de 29 média fonctionnant

²² Voir l'Article 10 du *Règlement intérieur du CSAC*.

²³ Voir le chapitre IV, aux points 3 et 6 dudit Accord.

²⁴ Marie-Soleil Frère, « Médias, journalistes et espace », dans *Politique Africaine*, Paris, Karthala, (2005/1 (N° 97), pp. 49-65.

particulièrement dans les villes de Kinshasa et de Lubumbashi, mais sur les 29, trois seulement s'inscrivaient dans la ligne éditoriale indépendante ou neutre, les autres, dont la plupart relayaient les idées de la Majorité, demeurant des médias d'opinion²⁵.

Ce climat se comprend mieux par ces propos en dépit des obstacles d'ordre déontologique:

« L'enjeu est important ; on estime aujourd'hui qu'il existe 231 publications dans le pays (la plupart paraissant de manière irrégulière), 126 stations de radio et 52 chaînes de télévision. Toutefois, professionnalisme et responsabilité restent largement à reconstruire, dans un secteur marqué par la peur, la corruption et la violence »²⁶.

Ainsi, la MP a pu reconstituer le monopole de la communication politique, comme du temps MPR, par la consécration d'un discours monolithique dans les institutions de l'Etat, au gouvernement, au parlement et dans les autres appareils de gestion de la chose publique. Pire qu'à la période du Parti-Etat, la récupération des acteurs politiques qui avaient, soit participé à l'élaboration des axes stratégiques du MPR, ou qui en avaient été pendant plusieurs années des experts de la communication politique comme ministres de l'information ou journalistes, sont revenus en charge. Pire, car du temps du MPR, l'on n'a pas enregistré la coupure de signal à une seule chaîne de radio internationale comme RFI.

Le décor était donc planté pour opérer allègrement la traversée qui devait conduire au glissement, en ouvrant J. Kabila vers un pouvoir à vie, sans alternance politique crédible. Ce qui fit dire au GEC que le défi majeur pour l'opposition restait sa faible capacité à mettre en place des manifestations de grande envergure à Kinshasa ou dans les provinces²⁷.

²⁵ *Ibidem*.

²⁶ Voir Aimé Kayembe Malu et DRIM (dir.), « Situation des médias en RDC », <http://www.panosparis.org/fr/doc/Situation.pdf>, cité par M.-S. Frère, *op. cit.*, p. 1.

²⁷ Voir Jason Stearns, « Nouveau rapport: La politisation des institutions chargées du processus électoral », in *Groupe d'Etude sur le Congo (GEC)*, New-York : Yale University, novembre 2018, <http://congoresearchgroup.org/nouveau-rapport-la-politisation-des-institutions-chargees-du-processus-electoral/?lang=fr>.

L'entrée en scène des laïcs catholiques énervent le pouvoir

Plusieurs chancelleries avaient interdit le voyage vers la RDC à leurs ressortissants quelques jours avant l'arrivée à terme de l'Accord de la Saint Sylvestre, le 31 janvier 201è. Cet Accord gardait J. Kabila au pouvoir avec les autres institutions dont les deux chambres du parlement. Le prescrit du même Accord à son chapitre IV vise les mesures de décrispation politique, notamment l'interdiction du débauchage des membres de l'opposition.

Malheureusement, il n'en a pas été ainsi car le 1^{er} Ministre sera débauché de l'UDPS et le président du CNSA nommé en dehors du consensus avec l'opposition. Toutes ces manœuvres violaient l'Accord et fragilisaient l'opposition par l'usage des mécanismes de dédoublement des partis politiques de l'opposition²⁸. La MP reste alors le seul maître du jeu politique et accapare les organes républicains d'appui à la démocratie, notamment les institutions judiciaires comme la cour constitutionnelle, la CENI²⁹, le CSAC, etc.

Le Comité Laïc de Coordination (CLC) a pu ainsi constater que « cinquante-trois jours après le 10 mars, date d'annonce de notre (c'est le CLC qui écrit) trêve au Secrétaire Général des Nations-Unies, à huit mois des élections programmées au 23 décembre 2018, le constat est unanime : i. L'incertitude du calendrier électoral : le calendrier publié par la CENI fixe la date des élections combinées (présidentielle, législatives et provinciales) au dimanche 23 décembre 2018 ; Cette date étant considérée comme ultime, elle ne doit naturellement plus être dépassée quelles que soient les circonstances... ; ii. Aucune mesure de décrispation n'a été véritablement d'application... ; iii. La partialité de la CENI : la haute direction de la Commission Electorale Nationale Indépendante n'a cessé de se disqualifier par son incapacité à s'inscrire dans les objectifs de l'Accord et surtout par son manque d'impartialité en se comportant telle une administration électorale partisane, comme l'illustre son entêtement à vouloir imposer la machine à voter, la constitution non transparente du fichier et de la cartographie électorale, l'opacité dans la passation des marchés et la gestion peu

²⁸ Voir le chapitre V, au point 9 de *l'Accord de la Saint Sylvestre*, CENCO, 31 décembre 2016

²⁹ Jason Stearns, *op. cit.*

orthodoxe des fonds électoraux... ; iv. Instrumentalisation de la cour constitutionnelle : Comme organe compétent pour la gestion du contentieux des candidatures et du résultat de vote pour les élections présidentielle et législatives nationales, cette cour peut, en dernier ressort, invalider des candidatures et rectifier les résultats de vote... »³⁰.

L'opposition avait certes arrêté la révision constitutionnelle en 2015 et le recensement général de la population incompatible avec le calendrier électoral, mais la fin du mandat de J. Kabila demeurait une question majeure. Les deux initiatives devaient servir d'alibi au glissement. C'est à ce stade que la branche laïque catholique s'avère intéressante. Pour la toute première fois, les laïcs, forts de leur identité catholique, affichent son engagement dissident³¹. Il est conduit par une minorité active transgresse les normes³² en se mettant en marge d'une église catholique politiquement engagée certes, mais où le poids de la hiérarchie et la lourdeur bureaucratique, sans négliger l'agenda propre des uns et des autres au sein de la CENCO, peuvent être des obstacles à *penser autrement*³³ et au moment où l'apport de la hiérarchie était très attendu.

L'apparition de cette branche a relancé le débat politique au cœur de la capitale avec détermination et insistance sur le peuple souverain qu'une oligarchie ne devait pas museler. La mobilisation qu'elle a réussi à faire, a déstabilisé et énervé la MP. Elle a énervé les forces de l'ordre, spécialement le haut commandement de la police à la solde de J. Kabila ; elle a énervé les politiciens de la MP à qui le basculement du régime pouvait priver de la rente de survie et qui risquaient le rattrapage par la justice pour répondre des actes de crimes contre l'humanité et de pillages des ressources du pays.

Cet énervement ressort de l'écart de langage entre les déclarations des ministres de la communication et des droits humains, L. Mende et M.-A. Mushobekwa. Leurs interventions suggèrent une surprise causée par le

³⁰ Marie-France Cros, « RDC : Le Comité Laïc de Coordination s'interroge sur la bonne foi de la Commission électorale », <https://afrique.libre.be/17802/rdc-le-comite-laic-de-coordination-s-interroge-sur-la-bonne-foi-de-la-commission-electorale>; <https://laprosperiteonline.net/wp-content/uploads/2018/05/COMITE-LAIC-de-COORDINATION.PDF>

³¹ Raymond Boudon, *La Place du désordre. Critiques des théories du changement social*, Paris, E. Géhin, 1985.

³² Norbert Alter, *Innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2000.

³³ Alain Touraine, *Penser autrement*, Paris, Fayard, 2007.

débordement des manifestations. L'ampleur qu'avaient prises ces dernières les aurait entraînés dans des déclarations visiblement non concertées.

L. Mende qui a pris la parole le premier sur les chaînes de radio périphériques et internationales, avait traité les manifestants de terroristes.

Sa collègue des droits humains vint intervenir avec l'intention, dirait-on, de recadrer les propos du porte-parole du gouvernement. Pour elle, il fallait des enquêtes pour déterminer et punir les éléments de la police qui auraient perdu le sang-froid jusqu'à ouvrir le feu sur les manifestants.

Quelques jours plus tard, lorsque L. Mende intervint sur d'autres chaînes, TV5 Monde notamment, l'assimilation des manifestants aux terroristes avait disparu de ses propos. Il s'est contenté de présenter son bilan des victimes qu'il a opposé à celui des NU et de la FIDH. Il dit :

« 70 personnes seraient mortes dans des manifestations depuis le 19 décembre 2016, selon l'Onu et la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) : *"Ce chiffre est totalement faux. Nous avons eu le 31 décembre (2017) des manifestations à Kinshasa : dans les rapports des 26 provinces du pays, six morts ont été signalées qui n'avaient rien à voir avec les manifestations. L'Onu est là pour nous appuyer, pas pour diriger ce pays (...) Nous demandons que les Nations unies apportent ces éléments aux autorités judiciaires (...)*³⁴.

Ce brouillage des chiffres dans un contexte de mensonge systémique a été décrié par L. Monsengwo et I. Ndongala. Les enquêtes demandées par la Ministre des droits humains, voulaient très probablement servir à la consommation extérieure car elles aboutissent rarement quand elles sont effectuées. Ainsi, était-elle en train de jouer sur le temps pour minimiser l'impact des événements sur l'opinion publique. Sa rhétorique possède un dénominateur commun avec celle de son collègue ; c'est celui du déni de la vérité. Après avoir admis qu'un policier qui perd le sang-froid en ouvrant le feu sur une mineure, devrait être poursuivi, elle se refuse à avouer qu'il s'agit purement d'un usage abusif de la force, tel que le lui demande la journaliste³⁵.

Sur l'écran de télévision, elle était hagarde et hésitante, dévoilant ainsi les tensions intérieures et l'écartèlement entre mensonge et vérité,

³⁴ Lambert Mende sur TV5 / MCN, via mediacongo.net, in *Politique*, 09/02/2018

³⁵ Voir Journal Afrique, «Notre invitée : Marie-Ange Mushobekwa, ministre des droits humains en RDC », sur *TV5 Monde*, 20 janvier 2018.

entre l'éthique des droits humains dont elle devait être une vaillante militante et l'architecture du *glissement* pour protéger sa position dans la lutte des places.

Mais, pourquoi L. Mende a-t-il recouru au terrorisme comme stratégie de communication politique ? Sa communication s'inspire d'un contexte mondial où le terrorisme international a évolué en terrorisme global depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux USA³⁶. Le recours à cette forme d'expression, traitant ses compatriotes de terroristes³⁷, participe d'une stratégie du cynisme et *jusqu'au boutiste*, tenant à la conservation du pouvoir, en banalisant la mort. La MP tient à garder les rênes du pouvoir, à *en imposer la marque sur les corps ou encore à montrer que le corps est le réceptacle privilégié de la volonté du pouvoir*³⁸, en manipulant des symboles et des représentations d'un univers traumatisé.

La ministre des droits humains recourt à ce même pouvoir de manipulation. Ennuyée par les bévues commises par des agents de l'ordre à la solde d'un pouvoir dont elle tente vainement de défendre les pratiques, elle donne l'air d'une manipulatrice qui se recherche, contrairement à son collègue de la communication habitué à tordre la vérité.

Mais, c'est sans compter avec le progrès technologique offrant plusieurs possibilités de vérifier une information lorsque le besoin en est exprimé. Ainsi, le pouvoir de manipulation qui est une autre caractéristique du monde moderne, peut être neutralisé par le recours aux NTIC. La capacité de contrôle de l'information pouvait permettre entre autres, de démonter le mensonge d'une infiltration terroriste des mouvements de contestation. Au lieu que les acteurs internationaux se laissent anesthésiés par la figure du terroriste charriée par les communicateurs de la Majorité, ils rentrent dans une position d'empathie, partageant alors le sort des populations congolaises croupissant sous le joug de la dictature.

Madame Justine Kasavubu M. stigmatise cette stratégie de la manipulation lorsqu'elle parle à TV 5 Monde de la manière dont l'autorité

³⁶ Joseph Maïla et Mohamed Arkoun, *De Manhattan à Bagdad. Au-delà du bien et du mal*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.

³⁷ Jenny Raflik, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, Paris, Gallimard, 2016, pp. 40-41.

³⁸ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

morale de la MP avait ridiculisé les évêques et l'église catholique en demandant leurs bons offices pour arriver à l'Accord de la Saint Sylvestre non appliqué dans son intégralité.

La communication politique de la MP se situe aussi dans l'évolution du capitalisme caractérisé par la rationalité instrumentale. Il s'est développé, note E. Enriquez, en laissant tomber la dimension de la passion, des affects et de tout élan émotionnel³⁹. Les expressions comme « ... ce n'est pas à l'ONU de venir diriger ce pays », « Nous sommes un Etat souverain », etc. font écho à cet *agir communicationnel*⁴⁰ d'une MP cynique, sans empathie. C'est un mode opératoire jadis utilisé par le Maréchal Mobutu et surtout par L.-D. Kabila pour lancer la mobilisation générale contre les envahisseurs rwandais.

Le porte-parole du gouvernement puise son argumentation dans une idéologique souverainiste qui cherche à justifier la misère du peuple, non par la mauvaise gouvernance dont le pays fait l'objet, mais bien par la convoitise des puissances étrangères qui s'aliènent une frange de Congolais en lui faisant porter la casquette d'opposants.

En effet, la souveraineté d'un Etat moderne, lorsqu'elle est entamée, touche le peuple dans son identité profonde. Elle est une valeur partagée sensible à laquelle personne ne saurait rester indifférent. Comme attribut de marquage de cette identité, la stratégie du recours à la souveraineté peut mobiliser les masses, à condition que les intérêts dissimulés dans cette stratégie, soient de nature à préserver les valeurs républicaines, et particulièrement un minimum de bien commun qu'il faut défendre à tout prix pour la sécurité collective.

Dans cette perspective, Jacques Sémelin fait remarquer que les rhétoriques fondamentales des idéologies se construisent autour des trois thématiques principales que sont l'identité, la pureté et la sécurité⁴¹. La manipulation de l'identité comme ingrédient idéologique vaut de pair avec celle de la sécurité collective, ce qui signifie qu'il faut s'organiser pour assurer la sécurité collective du peuple congolais.

³⁹ Eugène Enriquez, *Les Jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, pp. 115-137

⁴⁰ Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel* tome 2, Paris, Fayard, 1987.

⁴¹ Jacques Sémelin, *op. cit.*, p. 40.

Dès lors, demandons-nous si, au regard des éléments du contexte congolais, cette stratégie reposait sur un minimum de valeurs véritablement républicaines. Ce contexte est caractérisé par la globalisation de l'économie, avons-nous dit, où l'homme ne vaut que par ce qu'il produit, par des performances mesurables, dans toute société ayant adopté le développement économique élaboré par les Occidentaux. Ce schéma reste en général tributaire de la politique coloniale telle qu'elle est perçue par B. Lututala M. pour qui la classe politique et dirigeante congolaise demeure le produit de l'aliénation mentale et culturelle⁴².

Il s'agit d'une minorité apathique, repue de la rente du gain immédiat et facile, en se servant uniquement des méthodes de rétorsion ; une oligarchie qui tient au contrôle des appareils politiques, tout en sachant que les méthodes de gestion qu'elle emploie, particulièrement la violence, pour son maintien au poste de commandement, sont désuètes. Mais, retenons de ce développement que les acteurs de la MP exploitent le cynisme reconnu à la loi du capital⁴³, quoique sa brutalité dans les pays du Nord soit contenue par *la force du droit*⁴⁴ et la culture démocratique accumulée sur plusieurs siècles. L'esprit de s'enrichir sans cœur, en marchant sur les faibles, ne peut être combattu que par des institutions fortes et stables, qui remettent à l'honneur le sens de la personne dont il faut préserver la dignité. La rhétorique identitaire qui exploite le recours à la souveraineté et à la sécurité collective, ne trouve plus d'audience dans le chef de la population au sein de laquelle émerge un courant de réflexion avec sans doute de nouvelles utopies mobilisatrices. Le souverainisme ici convoqué, n'est plus crédible auprès d'un peuple désabusé.

Distinguer certes au sein de la hiérarchie catholique, mais unir surtout

Le communiqué du CLC, appelant les catholiques et les hommes de bonne volonté aux marches pacifiques pour le respect de l'Accord de la

⁴² Bernard Lututala Mampasa, « Science, pouvoir et religion : la République Démocratique du Congo à la croisée des chemins », in *Revue Africaine de la démocratie et de gouvernance*, 2017, vol. 4, n° 3 et 4, pp. 225 – 242.

⁴³ Jean Ziegler, *Les Nouveaux Maîtres du monde. Et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 2015.

⁴⁴ Pierre Bourdieu, « La Force du droit » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986/64/, pp. 3-19.

Saint Sylvestre, a été considéré, dès le premier jour, comme un pavé dans la marre. Des messages de soutien leur ont été adressés en interne comme de l'extérieur. A la suite de la répression des manifestants qui avaient suivi leur mot d'ordre, L. Monsengwo va fustiger dans des termes durs, les actes barbares du pouvoir⁴⁵. Il a été très vite relayé par le Nonce Apostolique qui appréciait le succès de la marche, en exhortant les autres prélats à emboîter les pas du cardinal les prochains jours.

Le Nonce apostolique donnera aussi la base légale au CLC comme institution reconnue par l'Archidiocèse de Kinshasa, en démontrant la régularité juridique à partir du droit canon des actions mobilisatrices du CLC⁴⁶. Le Nonce Apostolique partant sans doute du canon 299, au paragraphe 1 qui reconnaît aux fidèles, « la liberté de constituer des associations par convention privée conclue entre eux, pour poursuivre les fins » visées par le canon 298, mais davantage explicité par le canon 327 où il est clairement recommandé aux laïcs d'avoir « en grande estime les associations constituées pour les fins spirituelles dont il s'agit au can. 298, spécialement les associations qui se proposent d'animer l'ordre temporel d'esprit chrétien et qui favorisent ainsi grandement l'union intime de la foi et de la vie ». Et comme le problème du statut du CLC s'était invité dans le débat, la réponse de la Nonciature s'est certainement fondée sur le can. 322 qui dispose :

«Une association privée de fidèles peut acquérir la personnalité juridique par décret formel de l'autorité ecclésiastique compétente dont il s'agit au can. 312 »⁴⁷.

Dans le cas d'espèces, c'est l'Archevêque de Kinshasa, comme ordinaire du lieu, qui en avait pris la responsabilité. Et dans sa prise de position, la conférence épiscopale de la RDC a, à deux reprises au moins, fustigé une interprétation erronée tendant à récupérer politiquement certaines positions des évêques dont les uns posaient des questions sur le statut même du CLC, sur la nature de son intervention qui probablement, n'aurait pas fait l'objet d'une communication préalable au sein de la

⁴⁵ Laurent Monsengwo, « Que les médiocres dégagent. La colère du cardinal Laurent Monsengwo », in *Karibu*, no 17, Janvier 2018, p. 28.

⁴⁶ Voir Monseigneur Luis Montemayor, « Message adressé aux Archevêques et évêques », in *Karibu*, n0 17, Janvier 2018, p. 21.

⁴⁷ *Code de droit canonique latin-français*, Paris : Centurion, Cerf, Tardy, 1984.

CENCO, etc. Ce fut par exemple la position de l'Archevêché de Bukavu telle qu'elle ressort de l'homélie prononcée à la messe célébrée sous haute tension créée par une présence massive des forces de l'ordre hyper armées, le 31 décembre 2017.

En outre, des voix s'étaient levées dans la partie Est du pays qui refusaient les marches comme *modes populaires d'action politique*, estimant que beaucoup de sang avait trop coulé dans cette sous-région, et qu'il ne fallait pas en rajouter. Ces leaders religieux mettaient en avant le fait que le pouvoir ne reculerait pas devant l'amplification d'actions contestatrices.

Les avertissements du pouvoir public étaient d'ailleurs suffisamment clairs sur la question.

De ces diverses déclarations, on peut distinguer entre la position du cardinal soutenue par la nonciature apostolique, celle d'une bonne partie de la conférence provinciale de Bukavu, excepté celle de l'évêque d'Uvira, ancrée dans la ligne du cardinal. Enfin, celle de la voix officielle de la CENCO dont le but, comme nous l'avons déjà signalé, veille à maintenir la cohésion au sein de l'épiscopat que tente d'ébranler le pouvoir.

La position affirmée par tous, est le rejet de la violence, l'urgence d'aller aux élections comme moyens de surmonter les tensions perceptibles dans les agissements de la population. Les élections sont exigées comme voie indiquée pour asseoir la bonne gouvernance la plus à même de conduire le pays vers sa modernisation. Ce principe se dégage de diverses déclarations des évêques, qu'ils s'expriment au niveau de la CENCO, de leurs conférences provinciales ou qu'ils parlent au titre d'ordinaires du lieu dans leurs diocèses respectifs.

L'unité de l'épiscopat menacée est réaffirmée autour de cet idéal, elle est l'objet d'un sursaut, comme lors de l'exil du cardinal orchestré par le régime de Mobutu. De nouveau, le message de l'épiscopat tient à affirmer cette unité⁴⁸ à travers le soutien que le collège des évêques manifeste vis-à-vis du cardinal L. Monsengwo, après qu'il avait été la cible d'attaques concoctées par les communicateurs politiques de la MP.

L'objectif de la MP d'opposer les évêques les uns aux autres, s'inscrit dans la structure générale de plausibilité consistant à diviser, à démanteler

⁴⁸ Ignace Ndongala, reprenant les mots de Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : La représentation de soi, Paris, Minuit, 1979, p. 228, pour signifier la cohésion des évêques comme « des équipes collectives de représentation ».

autant que faire se peut, l'Église catholique⁴⁹ capable de drainer la foule en vue de l'alternance politique. Si, très souvent, la MP est parvenue à anéantir l'opposition par la manipulation des consciences, il apparaît que ces ruses ne fonctionnent pas en ce qui concerne les personnalités de l'Église. Quand bien même, il y aurait des cas, ces derniers n'ont jamais été une réelle menace de son unité au vu du pays, l'universalité ecclésiale jouant un rôle déterminant dans ce genre de questions. La force des acteurs catholiques se trouve ici affirmée ; l'unité de l'Église qui est le socle de son action et de son engagement.

Il nous revient de comprendre à présent ce qui apparaît comme une divergence des positions et que la MP a essayé d'exploiter pour tenter une fracture au sein de l'épiscopat. Pour y arriver, il est utile de poser que nos analyses, à ce stade, ne peuvent être qu'hypothétiques. Les évêques de la conférence provinciale ecclésiastique de Bukavu ont généralement interdit la marche pour divers motifs dont nous soulignons au moins deux.

Premièrement, les marches pacifiques exposent les fidèles catholiques et toutes les populations acquises à ce mouvement, à une répression sanglante comme cela s'était déjà observé. Telle fut l'exhortation des évêques de Butembo-Beni et de Goma. Quelles particularités revêtent ces deux diocèses ?

Plus qu'ailleurs, constituant géopolitiquement la province du Nord-Kivu, ils comportent la caractéristique d'être minés par l'insécurité à grande échelle, au même titre que les deux Kasai. Les ADF Nalu y ont élu domicile ainsi que les forces résiduelles des Interhamwe. Les enlèvements des populations, y compris même des ecclésiastiques, y sont très fréquents, avec exigence des rançons pour sauver les victimes. Les meurtres et les assassinats continuent d'y semer la terreur.

Par rapport aux deux Kasai, cette province reste marquée par la mémoire d'une histoire belliciste, sanglante, avec les attaques répétées des rebelles du CNDP et du M23 sous le commandement de L. Nkunda, de B. Ntaganda, des colonels Makenga et Runiga. Cette mémoire d'une histoire violente ne pouvait pas laisser les évêques catholiques indifférents. Ainsi, le

⁴⁹ Laurent Larcher, dans le même article, rapporte au sujet des manœuvres visant à diviser l'épiscopat, les paroles d'André-Alain Atundu, porte-parole de la MP, qui donne comme modèle l'évêque de Butembo-Béni, Mgr Melchisédech Sikuli, interdisant à ses fidèles les marches du 31 décembre 2017.

refus des marches pacifiques pouvait, de bonne foi, s'interpréter comme véritablement une attitude responsable pour épargner un calvaire de trop à une population constamment confrontée aux massacres des masses, aux crimes contre l'humanité, particulièrement dans le territoire de Béni jusqu'à ces jours.

Deuxièmement, les marches pacifiques ne peuvent pas nous concerner parce que nous ne connaissons pas leurs initiateurs.

« Ceux qui ont appelé à la marche de ce dimanche 31 décembre se disent du Comité laïc de coordination. Au sein de l'église catholique de la RDC, nous avons une structure qui s'appelle Conseil apostolique des laïcs catholiques du Congo (CALCC) et non le comité laïc de coordination. Quand le CALCC appellera les laïcs, nous vous informerons, et quand il appellera les prêtres, nous répondrons sans vous (...) »⁵⁰

Leur statut n'est pas reconnu par la CENCO dont l'organe compétent en la matière, est la CALCC. La réponse canonique à cette question a été donnée par le Nonce Apostolique. Cette position comporte la lacune de l'inattention de ladite commission aux évolutions en cours dans le domaine sociopolitique où elle est appelée à faire entendre sa voix. Dans l'esprit du Concile Vatican II⁵¹, elle résisterait difficilement à la force de l'enseignement social catholique, et plus fondamentalement à la critique des sciences sociales.

L'historien I. Ndaywell, un des membres du CLC dira :

« Le premier rôle du laïc, ..., est de se sentir responsable de l'église. Il faut s'occuper du curé, assumer les différents services paroissiaux (...), animer les multiples commissions de la paroisse qui sont des lieux de formation, de conscientisation de la population, mais aussi d'entraide et de solidarité. Les curés ont parfois tendance à considérer les laïcs comme leurs auxiliaires, mais dans bien des cas, les laïcs ont présenté des attitudes parfois plus prophétiques que leurs curés. A preuve, lors de la marche du 31 décembre 2017, à Kinshasa, dans

⁵⁰ François-Xavier Maroy, « Homélie de la messe du 31 décembre 2017 », jambordc.info/sud-kivu-larcheveque-de-bukavu-meconnait-le-clc/

⁵¹ Concile Vatican II, *Gaudium et spes*, Paris, Centurion, 1967, n°43, §1

plusieurs paroisses, ce sont des chrétiens qui ont mis les curés dans l'obligation de suivre le mot d'ordre du CLC et non le contraire »⁵².

Si un courant dissident naît du CLC, c'est, peut-on croire, suite à l'inaction de la CALCC. Le passage en force de J. Kabila est en train de se matérialiser. La capitale Kinshasa qui abrite l'archidiocèse de Kinshasa, observe pendant des années cet aplatissement des institutions du pays, en dépit de la crème intellectuelle dont regorge cette partie du pays.

La réaction du CLC apparaît comme une riposte à la passivité qui résulterait sans doute d'une bureaucratie ecclésiastique lente face à une menace manifeste de la nation congolaise.

Le CLC développe une voie dissidente et consacre *la place du désordre* pour ramener les acteurs ecclésiastiques et politiques, sur l'objectif consensuel relatif à l'accord de la Saint Sylvestre.

Cette innovation s'inscrit dans un schéma qui peut mettre à mal les canons habituels de l'église hiérarchique et qui nous incite à reconnaître que l'innovation se trouve en conflit avec l'ordre établi, et avec les tenants de la norme⁵³.

Conclusion

Cette réflexion avait pour objectif de ressortir grâce à un parcours historique, l'objet de la communication politique en analysant les discours produits autour des manifestations du 31 décembre 2017, date de la fin du mandat du président Kabila.

D'une part, il fallait rechercher l'axe stratégique de la communication politique de la Majorité Présidentielle, après le tripatouillage de la constitution qui était devenue un obstacle au mandat à vie de J. Kabila. D'autre part, l'aplatissement de l'opposition a fait émerger un nouvel acteur se réclamant de l'obédience catholique qui sera relayé par la hiérarchie de cette confession.

A cet effet, deux hypothèses ont été choisies pour garder le fil conducteur de la démarche, notamment le lien entre la privation des libertés publiques et l'émergence de nouveaux acteurs dans le débat politique, ainsi que l'enseignement social catholique et les instruments

⁵² Karibu, « Le rôle des laïcs dans l'Eglise », p.12.

⁵³ Norbert Alter, *op. cit.*, p. 19.

juridiques ecclésiaux comme sources fondatrices d'une nouvelle dynamique sociale susceptible d'ouvrir à d'autres utopies.

Il nous revient que la violence dont la fin du mandat de Joseph Kabila a été émaillée repose stratégiquement sur deux des trois principaux axes esquissés par Jacques Sémelin, à savoir l'identité, la pureté et la sécurité. La MP, dans sa communication politique, revient constamment sur la souveraineté, l'indépendance, la conduite des affaires de ce pays, non par l'ONU, mais par le gouvernement de la RDC.

Ceux qui ne partagent pas cette vision, sont considérés comme des ennemis, des terroristes, une poignée du clergé derrière des politiciens extrémistes radicalisés, même si ce discours, sans doute destiné à la consommation extérieure, n'est pas avalisé par ceux pour qui il est conçu. Pareillement, à l'intérieur du pays, la question de légitimité reste entière étant donné que les acteurs politiques au pouvoir, après s'être acharnés au tripatouillage de la constitution, réduisent la force de leur juridicité⁵⁴.

Le discours religieux catholique repose essentiellement sur les valeurs structurantes de l'enseignement social catholique, tel que nous l'avons évoqué en nous référant à la 44^{ème} Assemblée Générale du SCEAM. La source juridique ecclésiale est aussi importante dans la mesure où elle vient fonder la légitimité de la branche laïque catholique pour promouvoir son engagement politique. Cette source a été également indispensable car elle met fin aux dissonances entre membres de la hiérarchie catholique, tout en lui évitant un parti-pris qui aurait pu facilement l'identifier à l'opposition. Les membres de l'opposition ont tout simplement été conviés aux cérémonies religieuses comme tous les chrétiens et les Congolais soucieux du respect de la constitution et de l'Accord de la Saint Sylvestre.

Face à un pouvoir qui cherche à s'éterniser pour laisser la prébende continuer le pillage du pays, l'enseignement social porté par un nouvel acteur monte en scène pour démasquer le *mensonge systémique* et exiger la fin de l'arbitraire. Le discours souverainiste qui rappelle la thèse du complot ne trompe plus personne au regard de la misère qui frappe peuple de plein fouet. Une question reste à éclairer concernant la nature même de

⁵⁴ Georges Coman & Alain Deneault, « Étienne Le Roy, Le droit, ennemi du commun : entretien avec Étienne Le Roy », in *Liberté*, n0 306, 2015, pp. 9-13.

cette souveraineté au-delà des simples mots. Ce discours n'est-il pas pas obsolète dans un monde en quête de la *complémentarité des différences*?⁵⁵

Bibliographie :

- Alter, Norbert, (2000), *Innovation ordinaire*, Paris : PUF.
- Benoit XVI, (2011), «Liberté religieuse, chemin vers la paix, 44^e Journée Mondiale de la paix », Rome : Vatican.
- Boudon, Raymond, (1985), *La Place du désordre. Critiques des théories du changement social*, Paris : E. Géhin.
- Bourdieu, Pierre, (1986), « La Force du droit » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, 3-19
- CENCO, (2016), *L'Accord de la Saint Sylvestre*, Kinshasa : CENCO
- Cros, Marie-France, (2018), « RDC : Le Comité Laïc de Coordination s'interroge sur la bonne foi de la Commission électorale », in *La Prospérité*, n° 5, <https://afrique.libre.be/17802/rdc-le-comite-laic-de-coordination-s-interroge-sur-la-bonne-foi-de-la-commission-electorale>; <https://laprosperiteonline.net/wp-content/uploads/2018/05/COMITE-LAIC-de-COORDINATION.PDF>.
- Vatican, (1984), *Code de droit canonique latin-français*, Paris : Centurion.
- Coman, Georges ; Deneault, Alain (2015), « É. Le Roy, Le droit, ennemi du commun. Entretien avec É. Le Roy », <https://www.erudit.org/fr/revues/liberte/2015-n306-liberte01563/72760ac.pdf>
- Eboussi, B. Fabien (1993), *Les Conférences nationales souveraines en Afrique, une affaire à suivre*, Paris : Karthala.
- Id., (1997), *La Démocratie de transit au Cameroun*, Paris : l'Harmattan.
- Elenga, Yve.-Charles, (2006), « MARCHER ENSEMBLE POUR LA RECONCILIATION, LA JUSTICE ET LA PAIX. D'après les Lineamenta du Synode des Evêques pour la II^e Assemblée Spéciale pour l'Afrique », <https://cpn.nd.edu/.../2006>.
- Enriquez, Eugène, (1997), *Les Jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Frère, Marie-Soleil (2005/1), «Médias, journalistes et espace », dans *Politique Africaine*, Paris, Karthala, n° 97, 49-65

⁵⁵ *Ibidem*.

- Foucault, Michel (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris : Gallimard.
- Gutierrez Gustavo (1993), *Théologie de libération*, Paris : Cerf
- Habermas Jurgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel* tome 2, Paris : Fayard.
- Kalberg, Stephan (2000), *La sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris : La Découverte.
- Kayembe Malu ; DRIM (dir.), « Situation des médias en RDC », <http://www.panosparis.org/fr/doc/Situation.pdf>,
- Larcher, Laurent (mai 2018), « L'Eglise en République démocratique du Congo (encore) face au pouvoir », *Notes de l'Ifri*, 13-15, voir <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/leglise-republique-democratique-congo-face-pouvoir>
- Le Roy, Etienne (2005), Postface de l'étude de Camille Kuyu Mwissa, *Parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris : Karthala.
- Lenoir, Rémi (2012/3) « L'Etat selon Pierre Bourdieu », in *Sociétés contemporaines*, n°87, 123-154 <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-3-page-123htm>, pp.123 à 154
- Lututala Mamapasa, Bernard (2017), « Science, pouvoir et religion : la République Démocratique du Congo à la croisée des chemins », in *Revue Africaine de la démocratie et de gouvernance*, vol. 4, n0 3 et 4, 225 – 242.
- Maïla, Joseph ; Akhnoum, Mohamed (2003), *De Manhattan à Bagdad. Au-delà du bien et du mal*, Paris : Desclée de Brouwer.
- M'Boukou Serges (2007), « Mobutu, roi du Zaïre. Essai de socio-anthropologie politique à partir d'une figure dictatoriale », in *Le Portique*, n0 1379, 5-2007, <http://journals.openedition.org/leportique/1379>
- Monsengwo, Laurent (2018), « Que les médiocres dégagent. La colère du cardinal Laurent Monsengwo », in *Karibu*, no 17.
- N'dongala, Ignace(2016), *Religion et politique en RD Congo. Marches des chrétiens et paroles des évêques catholiques sur les élections*, Paris : Karthala.
- Raflik, Jenny (2016), *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, Paris : Gallimard.
- Richieri, Agnès (2015), « Au Burundi, l'Eglise catholique désavoue le processus électoral », in *La Croix, Dossier Climat de violence et crise au Burundi*, <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Afrique/Au-Burundi-l-Eglise-catholique-desavoue-le-processus-electoral-2015-05-28-1317176>

Saumet, Catherine (Avril 2018), « LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO À L'HORIZON 2020 », in *OBSERVATOIRE DE LA PROSPECTIVE HUMANITAIRE*, Paris : IRIS.

Sémelin, Jacques (2005), *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris : Seuil.

Trésor/Direction générale (20 janvier 2020), « L'économie de la RD. Congo », in *PNUD : Indices et indicateurs de développement humain 2018 Mise à jour statistique* <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CD/l-economie-de-la-rd-congo>;

[file:///C:/Users/usr/Downloads/Documents/2018 human development statistical update fr.pdf](file:///C:/Users/usr/Downloads/Documents/2018%20human%20development%20statistical%20update%20fr.pdf)

Top Congo, « Lambert Mende : Monsengwo a insulté les autorités », in *Top Congo*, Kinshasa, janvier 2017

Touraine, Alain (1985), *Le Retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris : Fayard. Id., (2007), *Penser autrement*, Paris : Fayard.

Weber, Max (2003), *Economie et société*, Paris : collection Agora, Plon https://www.rse-magazine.com/Max-Weber-et-la-legitimite-du-pouvoir_a3424.html.

Ziegler Jean (2015), *Les Nouveaux Maîtres du monde. Et ceux qui leur résistent*, Paris : Fayard.